

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique projet éolien de Mouchetune sur les communes de Saint-Georges-du Bois et Benon

**De :** Asso3D - Défense du val de Dronne et de la Double <defense.dronne.double@gmail.com>

**Date :** 19/12/2020 20:15

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous nous opposons au projet éolien de Mouchetune sur les communes de Saint-Georges-du Bois et Benon.

Nous appelons votre attention sur les points suivants :

1. Les gaz à effet de serre (GES) sont produits en France principalement par les transports, l'habitat, l'industrie et l'agriculture (86%) et très peu par la production d'électricité (6%).

Nous pensons donc que l'effort public doit s'orienter vers ces priorités sans calquer des schémas qui sont vrais à l'étranger et erronés en France. Le sujet des GES n'est donc pas un argument pour valider ce projet éolien. Nous notons par ailleurs que la diminution récente de 6% des GES liés à la production électrique résulte de la fermeture de centrales à charbon et non pas de la mise en service d'éoliennes.

La comparaison avec d'autres pays européens, dont l'Allemagne, est à cet égard éloquent (voir site <https://www.electricitymap.org/map>).

2. Les éoliennes (production intermittente) ne sont pas la solution pour remplacer le nucléaire.

3. Ce projet éolien est développé sans souci de répondre à un besoin local en électricité.

De plus, contrairement aux autres énergies renouvelables, l'électricité produite par ces éoliennes ne bénéficie pas aux populations riveraines : cette électricité est réinjectée dans le réseau national sans qu'elle puisse être attribuée aux riverains.

4. Nous nous interrogeons sur les aspects polluants d'un tel projet qui sont insuffisamment présentés dans l'étude d'impact : pollution visuelle de jour et surtout de nuit ; pollution due à la fabrication, au transport et à la construction ; pales en composites non recyclables ; fondations en béton armé laissées en grande partie après démantèlement ; utilisation de terres rares produites en Chine dans des conditions discutables.

5. L'impact des nuisances sonores et infrasonores est potentiellement fort. La réglementation applicable est celle des ICPE, donc des usines, généralement installées dans des zones industrielles (35dB). Cette réglementation en vigueur depuis 2011 est inadaptée au monde rural où le bruit résiduel est très bas : la norme de la santé publique (30 dB) y est bien mieux adaptée pour protéger la santé des personnes.

6. Ce projet est situé dans une zone déjà saturée d'éoliennes.

7. Contrairement à une idée répandue, la distance de protection des éoliennes aux habitations est réglementairement appréciée au regard de l'étude d'impact et non pas automatiquement de 500 mètres.

L'article L. 515-44 du code de l'environnement (ancien art. L. 553-1), modifié par la loi N° 2015-992 du 17 août 2015, est ainsi rédigé : « l'autorisation d'exploiter est subordonnée au respect d'une distance d'éloignement entre les

installations et les constructions à usage d'habitation, les immeubles habités et les zones destinées à l'habitation définies dans les documents d'urbanisme en vigueur à la date de publication de la même loi, appréciée au regard de l'étude d'impact prévue à l'article L. 122-1. Elle est au minimum fixée à 500 mètres. »

La ministre de la Transition écologique et solidaire l'a rappelé dans une réponse à une question parlementaire (Réponse ministérielle n° 27102 ; J.O. A.N. 16 juin 2020, p. 4261) : « Sur les distances minimales d'éloignement des éoliennes vis-à-vis des habitations, pour assurer la sécurité des riverains et limiter les nuisances des parcs (notamment les nuisances acoustiques et stroboscopiques), il est rappelé que l'implantation d'éoliennes est soumise à une distance d'éloignement minimale de 500 mètres. Pour chaque projet, cette distance d'éloignement est toutefois appréciée au cas par cas au regard de l'étude d'impacts et de l'étude de dangers. Le préfet peut exiger une distance d'éloignement supérieure à cette distance réglementaire minimale. »

La loi demande non pas de constater que les habitations sont à plus de 500 mètres des éoliennes mais une appréciation de la distance d'éloignement des habitations dans chaque cas. La commission d'enquête est tenue, pour appliquer la loi, de faire cette appréciation.

Éléments tirés de l'étude d'impact pour le projet de La Longe : la hauteur des éoliennes en bout de pale est de 200 mètres ; présence de nombreuses habitations (Tableau 127).

---

Dans le cas d'un aérogénérateur d'une hauteur de mât entre à 45 et 50 mètres, la distance d'éloignement  $L = 10 \times$  hauteur du mât (en mètres). Ce dispositif est prévu par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à déclaration. Il peut aider à apprécier la distance d'éloignement pour des installations soumises à autorisation, comme le projet de Mouchetune.

Apprécier la distance proportionnellement à la hauteur est une méthode logique et acceptable.

Si on retient le coefficient non pas 10 mais seulement 5, la distance est alors de 1000 mètres. Si la disposition des lieux ne permet pas cet éloignement, cela démontre un mauvais choix de l'emplacement du projet.

8. L'exploitant de la parcelle ZB 68 accueillant une éolienne est en désaccord avec le projet.

9. On ne peut pas développer les énergies renouvelables en négligeant la biodiversité. Or la zone choisie est située dans un couloir migratoire, à proximité immédiate d'une forêt avec de nombreuses zones naturelles répertoriées.

10. Soulignons enfin que l'acceptation sociale des éoliennes pose question : 165 associations de protection de l'environnement de 11 départements de la Nouvelle-Aquitaine s'opposent à la multiplication des éoliennes. Merci de verser au dossier leur alerte lancée par le document joint.

Le Président Emmanuel Macron a reconnu lui-même ce point le 14 janvier 2020 à Pau : « Le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays ; Il ne faut pas l'imposer d'en haut ».

Nous vous remercions de prendre en compte ces considérations et d'émettre un



avis défavorable à ce projet.

Le bureau d'Asso3D - Défense du val de Dronne et de la Double

— Pièces jointes : —

---

clip\_image001.png

308 Ko

L-eolien-et-les-elus-NA-num.pdf

546 Ko





CE QUE L'ON  
NE DIT PAS  
TOUJOURS  
AUX ÉLUS



## Ni pour sortir du nucléaire

Aucune centrale nucléaire n'a été fermée et remplacée par l'éolien dans le monde. On ne peut pas substituer une énergie pilotable et puissante par une autre intermittente, aléatoire et diffuse.

## Ni pour le climat

Elle fait augmenter le CO2 avec les centrales au gaz qui la remplacent quand il n'y a pas de vent. Plus d'éolien c'est donc plus d'énergie fossile avec le gaz et plus de CO2.

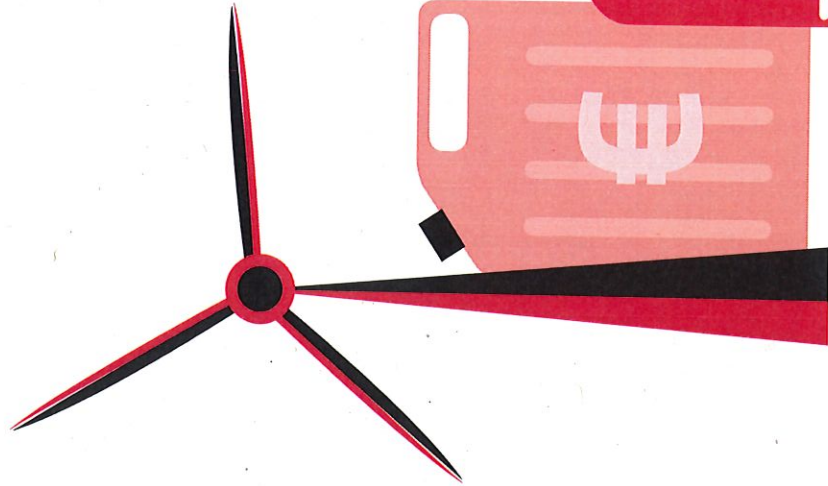
## Ni pour l'économie

Avec l'éolien le déficit de la balance commerciale grandit. Nos subventions contribuent à financer une filière, des industries et des financiers étrangers. L'immobilier s'effondre dans les zones touchées par les éoliennes. Le tourisme est aussi impacté car l'éolien défigure les sites et les transforme en zones industrielles.

## Ni pour les finances publiques

L'État français subventionne largement la filière éolienne. Ce sont déjà 120 Milliards d'Euros qui ont été engloutis pour 6% de la production d'électricité.

Un gouffre pour les finances et une manne providentielle pour les promoteurs.



# L'énergie éolienne ne sert à rien

La transition énergétique veut remplacer les énergies fossiles par les renouvelables afin de décarboner la production d'électricité. Mais en France, cette source d'énergie est déjà décarbonée grâce au mixte hydro-électricité + nucléaire. D'ailleurs actuellement, la France émet dix fois moins de CO2 que l'Allemagne. L'éolien avec ses nuisances, au contraire, vient dégrader une situation qui place encore notre pays déjà parmi les plus éco-responsables de la planète pour sa production électrique.

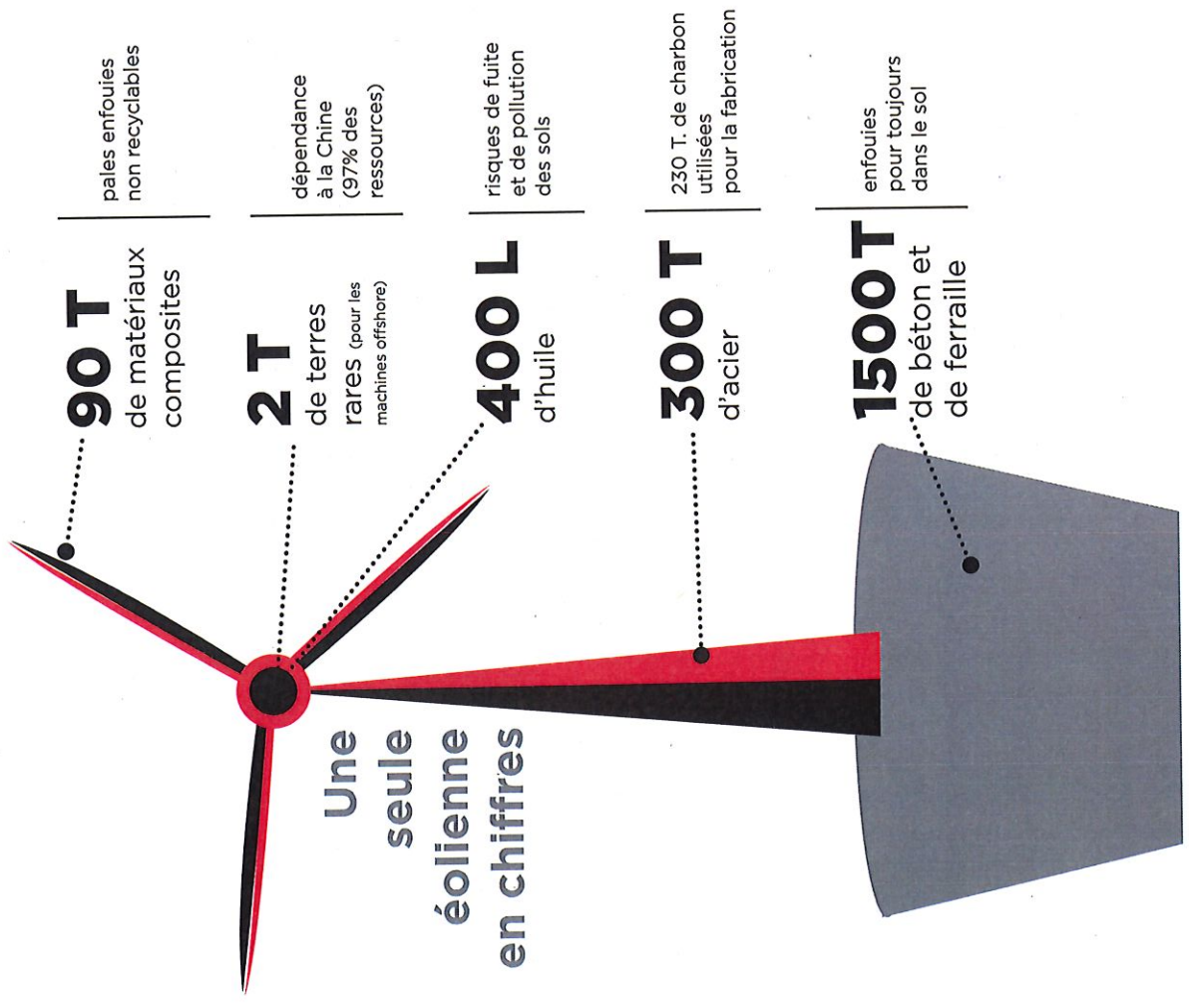
## Ni pour les consommateurs

L'éolien contribue à faire flamber le prix de l'électricité. Nos factures comportent des taxes et contributions (CSPE, CTA, TURPE) qui financent leur implantation, leur production ainsi que les travaux sur le réseau pour les intégrer. En dix ans cette politique a fait augmenter nos factures de 50%.

## Ni pour l'emploi

Les éoliennes sont pour la plupart conçues et fabriquées à l'étranger et leur implantation emploie principalement une main d'œuvre venue d'ailleurs. Restent quelques rares emplois de maintenance.





**Une seule éolienne en chiffres**

**Les éoliennes ne sont pas écologiques et provoquent de graves nuisances**

L'éolien n'est pas, contrairement aux idées reçues et colportées, une énergie propre. De la construction à l'exploitation en passant par l'implantation des aérogénérateurs, cette industrie qui envahit nos horizons et mite nos paysages, est loin d'être écologiquement correcte.

Petit inventaire, hélas non exhaustif, des nuisances éoliennes dans les pages qui suivent →



## Les nuisances riveraines

### BRUIT ENTÊTANT

Un bruit de moteur en fond sonore et des sifflements persistants et répétitifs.

### ACOUPHÈNES

Finis le silence dans les oreilles, bonjour les prises de tête.

### TROUBLES

du comportement et de santé inexpliqués chez les hommes comme chez les animaux

### INSOMNIES

Le bruit, les infrasons, les effets électromagnétiques perturbent le sommeil des riverains à des kilomètres à la ronde.

### EFFETS STROBOSCOPIQUES

Le clignotement de l'ombre des pales projetée sur les paysages et dans les maisons crée des effets indésirables.

### PROJECTIONS DANGEREUSES

de pales et du rotor en cas d'incendie et de glace en hiver.

## Les effets contre-nature

### DESTRUCTION DE LA LA BIODIVERSITÉ

L'éolien impacte la vie sauvage (oiseaux, espèces protégées, chiroptères), rase les haies et les forêts et assèche les sols.

### DES PAYSAGES DÉFIGURÉS

des campagnes transformées en zones industrielles de jour comme de nuit.

### DES SOLS POLLUÉS

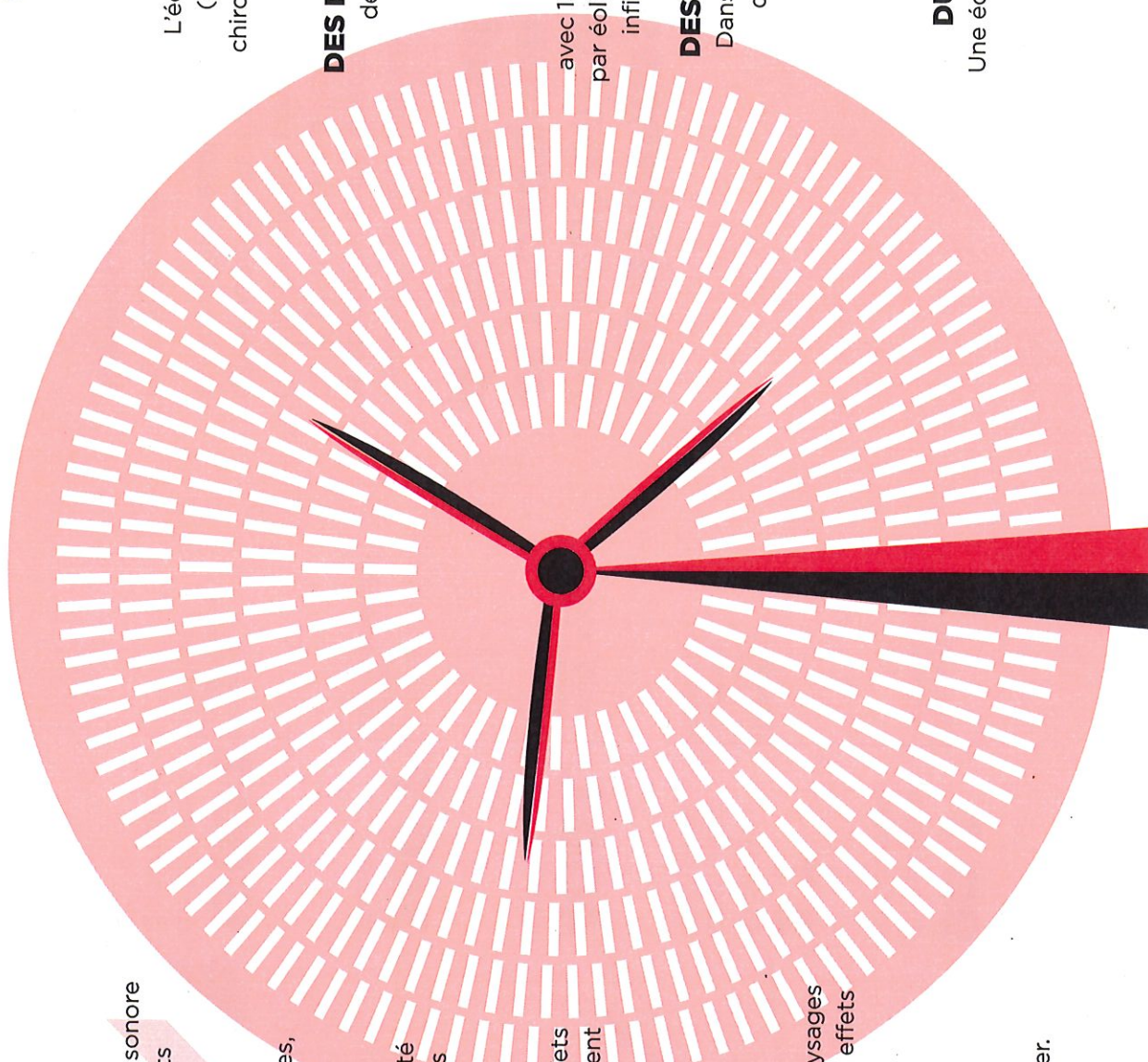
Les sols sont artificialisés avec 1500 T. de béton et ferrailles par éolienne enfouies dans les sols infiltrant les eaux souterraines.

### DES ÉLEVAGES IMPACTÉS

Dans les troupeaux on constate des pertes de performances en quantité et qualité ainsi que des mortalités et des troubles inexpliqués.

### AGGRAVATION DU RISQUE D'INCENDIE

Une éolienne interdit 100 ha pour l'intervention des avions bombardiers d'eau.





# 3000 éoliennes veulent envahir la Nouvelle-Aquitaine

dont plus de mille sont déjà en activité, en construction ou autorisées. Elles défigurent les paysages, nuisent à l'environnement, encercent les villages, détruisent la santé des riverains, menacent le tourisme et les activités agricoles.

C'est ce constat et cette menace sur les territoires avec la prolifération des projets tous azimuts qui ont réuni 165 associations de Nouvelle-Aquitaine\*, rassemblant des milliers d'adhérents profondément attachés à l'écologie, soucieux de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, de la qualité de vie en secteur rural mais aussi du maintien de l'attrait touristique et de la sauvegarde du patrimoine de la région. Elles dénoncent devant le tribunal administratif de Bordeaux l'Objectif 51 du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) qui entérine et accélère cette prolifération inacceptable.

Cette action en justice traduit tout à la fois leur indignation, leur colère et leur détermination. Indignation devant le déni de démocratie que représente l'Objectif 51. Colère en raison des dommages irréversibles et totalement injustifiables qu'il entraînerait. Détermination à tout mettre en œuvre pour faire prévaloir la justice, leurs valeurs et l'intérêt général ainsi bafoué.

\*voir la liste en page 14



**Ce seront 1500 tonnes de béton et de ferraille** nécessaires à la fondation de chaque aérogénérateur qui seront enfouis pour toujours dans des sols rendus stériles.



## Avec l'éolien, on scie la branche sur laquelle on est assis

Toutes les collectivités territoriales sont à la recherche de nouvelles recettes pour nourrir leur budget. Les promoteurs le savent et arrosent tout le monde avec les miettes du gigantesque gâteau éolien. Sauf qu'en acceptant des éoliennes, elles détruisent l'attractivité de leur territoire en le massacrant avec de lourdes conséquences sur leur économie, l'emploi et leur avenir.

D'autant plus que cette promesse de rente et de bonus fiscal ne repose que sur une situation actuelle qui subventionne à outrance les industriels éoliens. Jusqu'à quand durera ce privilège scandaleux déjà dénoncé par la Cour des Comptes, des Commissions Parlementaires et des experts ?



**On brade l'essentiel pour seulement**

**0,5%**

**du budget de la Nouvelle-Aquitaine**

On défigure le patrimoine naturel et historique de cette région réputée pour son art de vivre. On détruit la biodiversité. On porte atteinte à la qualité de vie et à la santé des hommes. On déséquilibre l'économie locale... Tout ce carnage pour une énergie sous perfusion avec un rendement énergétique très faible.



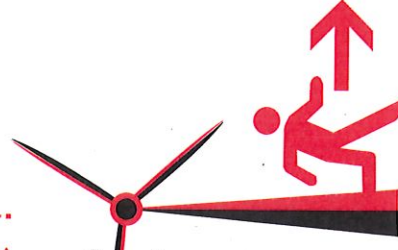
**-30%**

c'est la dépréciation moyenne des habitations proches d'une centrale éolienne (jusqu'à 5 km suivant la configuration). Les recettes fiscales de l'immobilier vont donc baisser, les valeurs locatives vont diminuer et les maisons et lotissements se vider.

## Pourquoi déstabiliser l'économie touristique et l'attractivité du territoire ?

La prolifération d'éoliennes menace le tourisme et nuit à l'attractivité du territoire. Qui veut vivre, passer ses vacances, se ressourcer un week-end à proximité des centrales éoliennes avec les nuisances qu'elles génèrent ?

En Nouvelle-Aquitaine, le tourisme c'est presque 10% de son PIB et 140 000 emplois directs. L'éolien c'est seulement 0,05 du PIB et, paraît-il, 1430 emplois. Décidément les chiffres n'aiment pas l'éolien !







## Des éoliennes de plus en plus inacceptables

Plus de 70% des projets éoliens sont contestés en justice. Les populations prennent conscience qu'on leur plante des éoliennes sans tenir compte de leur refus explicite de ces projets avec parfois la complicité d'élus eux aussi dupés par les promoteurs. Les riverains sont sacrifiés au nom d'une transition énergétique de moins en moins propre et transparente. Des associations se créent : au moins 2000 en France et plus de 165 en Nouvelle Aquitaine. Le climat se tend et devient électrique dans les campagnes.

Face à l'agressivité des industriels, au passage en force de l'État et au refus de prendre en compte le rejet massif des éoliennes, le vent tourne. Dans l'opinion, il devient évident qu'au lieu d'être une solution, l'éolien est, en fait, un problème.

**Ci-contre, quelques témoignages sur l'inacceptabilité sociale des éoliennes et l'aberrante politique énergétique →**

« Au départ, l'énergie éolienne est une très bonne idée, mais à l'arrivée, c'est une réalisation tragique. Si on disait au moins que ça permettait de fermer des centrales. Mais ce n'est pas le cas. Cela peut dénaturer des paysages pour des résultats finalement incertains ... »

En bref, c'est simplement de l'habillage »

Nicolas Hulot

« ... Au nom de l'exemplarité dans l'action pour le sauvetage de la planète, on s'ingénie à détruire des paysages et bouleverser la vie des gens. On a un peu trop oublié qu'il est aussi question de l'Homme dans la politique énergétique, comme en toute politique. »

Commission Parlementaire Aubert (Avant-propos p.28)

Décembre 2019

« Au prétexte des mesures prises en faveur des énergies renouvelables, les lobbys des éoliennes géantes se sont imposés sans que soient pris en compte le paysage et ses habitants »

Gilles Clément

ingénieur horticole, paysagiste, jardinier et professeur à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles

Janvier 2019

« Pour atteindre l'objectif de 50 % (d'électricité de source nucléaire) d'ici 2025, la France serait obligée de recourir à des centrales à charbon et à des centrales au gaz pour assurer sa sécurité d'approvisionnement, ce qui conduirait à une hausse des émissions de gaz à effet de serre. »

Cour des Comptes

Rapport sur la politique de soutien aux EnR Mars 2018

« Le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays... de plus en plus de gens ne veulent plus voir d'éolien près de chez eux, considérant que leur paysage est dégradé »

Emmanuel Macron  
Président de la République

Janvier 2020

« Il faut mettre une bombe et tout faire péter. Y'en a ras-le-bol de ces éoliennes. »

Robert Ménard

Maire de Béziers  
Août 2020

« Il y a vraiment un changement d'opinion au niveau national... .....Il y a une mobilisation des territoires contre l'excès d'éolien »

Dominique Bussereau

Président de l'Assemblée des Départements  
Juin 2020

« L'éolien c'est moche, ça fait du boucan, ça prend la tronche, ça rend malade, ça coûte un bras et ça ne sert à rien ! »

Pierre

Riverain de centrale éolienne  
Novembre 2018

« Les éoliennes ne s'installent pas là où il y a du vent, mais là où il y a des subventions »

Christian Gerondeau

Président délégué à la Mobilité et à l'Environnement de l'Automobile Club Association



# Les 165 associations

## de Nouvelle-Aquitaine opposées à l'éolien

### ■ CHARENTE

A BOUT DE SOUFFLE - Vouthon-Vai-de-Tardoire  
ADEL et ses environs - Charmant  
AIRE - Chirac  
ALPE - Roumazières  
APPAPA - Aigre  
APEC - COULONGES  
APPY - Yviers  
Sauvegarde du val de Nouère - La Nouère  
AVSE - Souffrignac  
BON VENT - Brillac  
BRISVENT - Saugond  
CHASSONS LEOLIEENNE - Chasseneuil  
CLE - Nieul  
Coupe Vent - Saint Claud  
ECC - Pleuville  
EOLE 16 - Castay  
EOLE ET MOI - Charras  
EOSTRESS NORD CHARENTE - Les Adjots  
La croisée des vents - Barro  
LABEL HORIZON - Bloussac  
NATURGON TURGON  
POURRHA - Rouillet St Estephe  
SCEDG - Gourville  
SONNETTE D'ALARME - Cellefrouin  
SCEDG - Gourville  
RAPASSE - St-Laurent-de-Céris  
Protection de Saint Faigne - Saint Faigne

### ■ CHARENTE-MARITIME

Association Balazacaise contre l'éolien  
Association de Défense de l'environnement de la Saintonge romane  
Association de protection contre la prolifération des éoliennes  
Association de protection des habitants, des paysages ruraux de Cherbannières et de ses environs  
Association de Protection des Habitants et des Paysages ruraux des Touches de Périgny et de ses Environs  
Bien vivre à Puy du Lac  
Boutonne Environnement  
Don Quichotte  
Eparignes mon village  
Stop Eole Anais 17  
Vent debout - association de défense de l'environnement de la vallée du Briou  
Vent de Contraste en Pays d'aunis et du Pays des Vals de Saintonge  
Collectif Nachamp  
Préervons nos villages et notre terre  
Pas de Vent en Haute-Saintonge  
Villeneuve la Comtesse Environnement  
Protégeons nos Paysages de Charente et Charente Maritime

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France 17  
Collectif La Brousse - Bagnizeau  
(AFF. FLESSINGUE et autres)  
Association « Défense des Marais de l'Estuaire »  
Sérénité et Vigilance sur la Presqu'île d'Arvert  
Association pour la sauvegarde de l'environnement d'Ardières et de Ciré d'Aunis  
Association Breonnaise contre la Contamination éolienne de Baignes  
Association du Développement durable de la Vallée du Curé  
Association Préserver notre Paysage et notre Habitat sans Eoliennes  
Vanzac Sans Nuisance Eolienne  
Vent contraire sur La Boutonne  
Collectif de Nuailé d'Aunis  
Collectif pour un Estuaire Protégé sans Eolienne  
Non aux éoliennes sur la CDA de la Rochelle  
Donquichotte - Saint-Palais-de-Négrignac  
Palombe 17 - Montlieu-la-Garde

### ■ CORRÈZE

Association pour la sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon (ASDC)  
Nature et économie rurale avant les éoliennes  
Vents de Corrèze  
Vues sur les monédières  
Défense et respect du pays de Gîmel  
Mille vents debout  
Agir autrement pour la Xaintrie  
Agir pour le milieu corrézien  
Agir pour le pays d'Eygurande  
Association pour la sauvegarde du plateau bortoïse  
Agir pour le plateau des étangs

### ■ CREUSE

Soulier commune de Janailiat - Janailiat  
Mont de Transet vent debout - Mansat et la Courrière Thauron  
Association Qualité de la Vie à Azème  
Adpgrétois - Saint-Fiel  
Vie-vent-en-creuse - Glénic  
Pionnat vent libre - Pionnat, Saint-Laurent  
Vent de discordie - Mazerat  
Janailiat Saint Dizier-Masbaraud  
Vent de Business JDM-VDB - La Souterraine  
Azéribles  
Saint-Marien  
Bussières St Georges  
Saint-Pierre-Le-Bost  
Boussac  
Combraille Creuse attractive - Chambonchard, Évaux-les-Bains, Fontanrières

Le Chauchet  
Vent d'état - St Hilaire-la-Plaine  
Association des amis des paysages bourgnaïeux  
AAPB - Royère-de-Vassivière, Bourgaenuef  
SENEC - Sous-Parsac  
Gentioux  
Association de défense des eaux et vallées  
Le grand Villard - Saint-Hilairela-plaine  
Guérêt environnement  
Vents de discordie 23 - Mazerat  
L'Environnement notre avenir - Azéribles

### ■ DORDOGNE

Citoyenneté Environnement Périgord - Verteillac  
Défense du val de Dronne et de la Double Saint-Aulaye-Puymanigou  
Vents Contraires 24 - Sorges-et-Ligieux-en-Périgord  
Vivre Informer Agir en Périgord-Limousin Saint-Saud-Lacoussière  
Haute Vallée de la Nizonne - Beausac  
Protégeons le Haut Périgord Noir - Azerat  
Vents Contraires à Saint-Geyrac, Saint-Geyrac  
FORCES PERIGORD - collectif Dordogne  
Défense de la Forêt du Landais - Les Lèches  
Vent Debout - Non aux éoliennes en Périgord  
Purpure - Issigeac  
Don Quichotte Mazyrolles  
Collectif Citoyen contre les Eoliennes Industrielles en Pays d'Issigeac - Boisse  
Collectif La Queue d'Ane - Saint-Saud-Lacoussière  
D Paris 24 - Saint-Saud-Lacoussière  
Milhac Transition - Milhac de Nontron  
Le collectif des hébergeurs du parc naturel régional Périgord-Limousin  
Agir pour Mazyrolles - Mazyrolles

### ■ GIRONDE

Association Maransin Eole - Lapouyade  
Défense Des Marais de l'Estuaire- St-Ciers-sur-Gir  
Nature et Déplacements au cœur du Médoc - Lesparre  
Collectif Vent Debout Médoc - Lesparre  
Vigiéole - Reignac

### ■ LANDES

Rion-Environnement - Rion-des-Landes  
SOS Désastre Eolien - Sindères

### ■ LOT-ET-GARONNE

Courant Citoyen Alternatif - Paulhac

### ■ DEUX-SÈVRES

A.D.E.P.A. - Amuré  
ASSOCIATION ENVIRONNEMENT - Échiré, Cherveux  
NATURE ET VIE SUR LES COMMUNES DE SAIPRES, THOUËT, ET LEURS ENVIRONS - St-Martin-de-Sanzay  
NOTRE ENVIRONNEMENT A LUZAY  
PRESERVATION SANTE ENVV NUEL-LES-AUBIERS  
SAINT-AUBIN-DE-BAUBIGNÉ ENVV  
VENT D'AUTIZE GATINE - Coulonges-sur-Autize  
VENT DE BOIVRE - Vasles  
VENT DE PLAINE - Romans

STOP À L'ÉOLIEN EN MELLOIS - St-Vincent-la-Châtre  
COLLECTIF ALERTE EOLIENNES EXOUDUN  
FAYE PAYSAGES - Faye-l'Abesse  
VOULMENTIN ENVIRONNEMENT BOCAGE  
VENT CONTRAIRE - Sainte-Verge  
APERPE - Coulonges-Thoursais  
SAUVEGARDE PAYSAGE EN BOCAGE - St-Aubin-du-Plain  
VENT DEBOUT - Airvault  
LA FRAGNAIE - Nueil-les-Aubiers

### ■ VIENNE

SAUVEGARDE DE L'ENVV DE LIGLET  
A.D.C.I.E.L. DEFENSE CONTRE IMPLAN - Bourmand  
A.P.A.C.H.E - Pouant  
PRESERVATION ENVRON. SAINT-PIERRE-DE-MAILLE  
A.P.E.L. - Laathus- St Rémy  
ADEPA - La Bussière  
ADEPV86 - Champagne- St-Hilaire  
ASEPP du SUD VIENNE - Le Vigeant  
BIEN VIVRE A GENOUILLÉ  
BIEN VIVRE EN LOUDUNAIS - Mouterre-Silly  
EN PARTANT DE LA MENOPE - ST Maurice-la-Clouere  
JOURNET BOCAGE - L'Age-Journet  
LE BIEN ETRE A CHATEAU-GARNIER MAU-  
PREVOIR ENVIRONNEMENT  
PARA-VENT - La Grimaudière  
PRESSAC ENVIRONNEMENT - Le Moulin de la Vigerie  
S.A.S LA VALLEE DES SINGES - Romagne  
SAVIGNY VENT DEBOUT Savigny - Levescault  
TERRES DE BRANDES A.T.D.B. - Leigné-les-Bois  
USSONNAISE DE DEFENSE DE L'ENVVIRT - Usson-du-Poitou  
VENT DE COLERE A DANGE, ST-ROMAIN, VELLECHES  
VENT DE COLERE ENTRE VIENNE ET MOULIE  
Saint-Julien-l'Arç  
VENT DE GATINE - Lavausseau  
VENT DE LA VIENNE - Rouille  
VENT DES FORTS - Monthoiron  
VENT D'OZON - Sènille-St-Sauveur  
VENT DU LENCLOÏTRAIS - ST-Genest-d'Ambière  
VENT FUNESTE - Genouillé  
VENT REBELLE - Availles-Limouzine  
VOL AU VENT EN LOUDUNOIS - SAamarcolles  
VENT DU BOCAGE - Rouillé

### ■ HAUTE-VIENNE

AssoDBB - Mailhac-sur-Benaize  
ADNE87 - Bersac, Laurière, Folles  
ADPB - Saint-Barbant  
ASPER - Lussac-les-Eglises  
ASPHEL - Tersannes  
ETHER 87 - Bujaleuf-Champnétery  
PENPPA - Nexon  
ALTRESS 87 - St-Pardoux, Rousnac, St-Symphorien-sur-Couze  
Vent juste - Saint Mathieu  
ADN - Rancon, Balledent, Rousnac  
Energie-Solidarité-Culture - Doms  
Robin des Vents : Collectif de Haute-Vienne





165 associations écologistes de Nouvelle-Aquitaine qui s'opposent à la multiplication des éoliennes



**CHARENTE-MARITIME**  
**165 associations écologistes s'opposent à la multiplication des éoliennes**  
 Le projet de développement d'implantation des éoliennes portées...

**Limousin → L'actu**  
**L'éolien, un « écocide » devant la justice**  
 Y aura-t-il, en 2030 plus de 2.700 éoliennes en Nouvelle-Aquitaine ? Des citoyens s'opposent

**EN RÉGION**  
**Les anti-éoliens attaquent la Région**  
 Les opposants à l'éolien ont organisé une manifestation qui a attiré, selon elles,...

**SUD OUEST**  
**DORDOGNE**  
 Ils perdent tout dans l'incendie de leur maison  
 Page 10

**SARLAT**  
 Indemnités des élus : Conseil municipal tendu  
 Page 10

**LE FIGARO**  
**Éoliennes : les opposants durcissent leur combat**  
 Les opposants à l'éolien ont durci leur combat et ont lancé une pétition...

**Tempête contre les éoliennes de la région**  
 Mercredi 26 juillet 2006 | 1,30€



Le Conseil régional avait voté une mesure en faveur de la prolifération des éoliennes  
 Objectif : augmenter de 150% la production d'électricité par vent d'ici 2030

*imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique*

**Des éoliennes leur sont tombées sur la tête**  
**MAZEYROLLES** Un projet d'implantation de huit éoliennes met sans dessus dessous ce village du Périgord noir de 300 âmes



